

PERWEZ

Passer de 16 à 18 éoliennes

Le parc éolien de Perwez devrait passer en 2017 de seize à dix-huit moulins. La société Aspiravi, qui possède cinq éoliennes à Perwez, a demandé à pouvoir en installer deux de plus. L'enquête publique vient de s'achever et une réunion de clôture s'est bien passée, dit-on à la Commune. An Schaubroeck, d'Aspiravi : « *Ces éoliennes seront d'une puissance équivalente aux dernières qui ont été implantées, soit 2 à 3,4 mégawatts, elles seront hautes de 105 m et leurs pales feront 90 m de diamètre.* » Le permis devrait être octroyé et les travaux réalisés en 2017. Ce seront sans doute les dernières car André Antoine confie : « *Nous avons dit oui pour deux, pas plus.* »

Perwez est déjà la commune qui compte le plus grand nombre d'éoliennes. La première, celle de la PBE, a été installée en 2000. Si tôt maieur, et allié à Écolo, André Antoine ouvrait grand la porte à l'éolien. Dans la foulée, quinze engins ont été installés le long de l'E411. Mais il a fallu réduire l'appétit des candidats qui voulaient envahir les campagnes de Malèves et Thorembeis-les-Béguines, voire Orbais. Réponse des autorités locales : « *Le seul endroit possible, c'est près de l'E411.* » ■ **G.P.**



L'Avenir - Local: Brabant Wallon 09/12/2016, bladzijden 6 & 7

All rights reserved. Gebruik and reproductie enkel mits toelating van de uitgever via L'Avenir - Local: Brabant Wallon

